



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 1 octobre
2019**

Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin
afin de devenir membre de la Commission de la culture
et de l'éducation

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1015-20191002**

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 1 OCTOBRE 2019.....	1
--------------------------------------	---

ANNEXES

- I. Demande de la députée de Marie-Victorin
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mardi 1 octobre 2019

Objet : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission de la culture et de l'éducation

Membres présents :

M. Paradis (Lévis), président

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission de la culture et de l'éducation :

Concernant la demande adressée, le 26 septembre 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition des commissions parlementaires, le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

- Que la députée de Marie-Victorin devienne membre permanent de la CCE;
- Que la députée de Huntingdon devienne membre permanent de la CCE;
- Que la CCE soit par conséquent formée d'un total de 15 membres.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 1 octobre 2019

ANNEXE I

Demande de la députée de Marie-Victorin

Québec, le mercredi 25 septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer de mon désir d'être membre de la Commission de la culture et de l'éducation. S'il vous est possible d'informer les leaders des formations politiques ainsi que les membres de la commission afin qu'ils soient informés de cet intérêt.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Catherine Fournier
Députée de Marie-Victorin

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 1 octobre 2019 10:31
À: Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier; Barnes Crépeau, Natasha
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

D'accord pour nous aussi pour procéder par courriel et pour que la députée de Marie-Victorin soit membre de la CCE.

De : Bouchard, Marc
Envoyé : 27 septembre 2019 10:52
À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Nous sommes d'accord avec la demande et nous serions d'accord pour procéder par courriel, dans la mesure où tous sont d'accord pour la demande.

Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:57
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

erratum ! CCÉ

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la **CCÉ**, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 26 septembre 2019 12:22

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 1 octobre 2019 12:43
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier; Arcouette, Véronique
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

De notre côté, nous souhaitons que Claire IsaBelle, députée de Huntingdon, soit ajoutée comme membre de la Commission.

Merci

Dany

De : Arsenault, François
Envoyé : 1 octobre 2019 11:04
À : Montminy, Anik; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour Anik et Dany,

Anik, à la lumière de la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement, peux-tu me confirmer que nous avons vos consentements?

Dany, dans la mesure où la réponse de l'opposition officielle est positive, de même que celle du Président, est-ce que votre groupe peut indiquer le nom du 8^e membre pour le groupe parlementaire formant le gouvernement? Je pourrai l'indiquer dans le procès-verbal. Sinon, vous procéderez par une motion du whip en Chambre pour combler le poste.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim



Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik

Envoyé : 26 septembre 2019 17:48

À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CFP, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 26 septembre 2019 12:22

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim



Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 1 octobre 2019 11:05
À: Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: Re: CAN - Nouveau membre CCE

Oui bien sûr

Envoyé de mon iPhone

Le 1 oct. 2019 à 11:04, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour Anik et Dany,

Anik, à la lumière de la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement, peux-tu me confirmer que nous avons vos consentements?

Dany, dans la mesure où la réponse de l'opposition officielle est positive, de même que celle du Président, est-ce que votre groupe peut indiquer le nom du 8^e membre pour le groupe parlementaire formant le gouvernement? Je pourrai l'indiquer dans le procès-verbal. Sinon, vous procéderez par une motion du whip en Chambre pour combler le poste.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image001.jpg> Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image002.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CFP, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 26 septembre 2019 12:22

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image007.jpg>

Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

<image008.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Larouche, Josée
Envoyé: 26 septembre 2019 15:45
À: Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: Re: CAN - Nouveau membre CCE

Consentement QS pour répondre par courriel et consentement à la demande de la députée de MV

Joe

Envoyé de mon iPhone

Le 26 sept. 2019 à 12:22, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | **Secrétaire général par intérim**

<image005.jpg> Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image006.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<Lettre_CCE.PDF>

Duplain, Sarah-Émilie

De: Bouchard, Marc
Envoyé: 27 septembre 2019 10:52
À: Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

Nous sommes d'accord avec la demande et nous serions d'accord pour procéder par courriel, dans la mesure où tous sont d'accord pour la demande.

Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:57
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

erratum ! CCÉ

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CCÉ, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 26 septembre 2019 12:22
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin;

Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | **Secrétaire général par intérim**



Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 1 octobre 2019 11:54
À: Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

Consentements du président.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président
1045, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 1 octobre 2019 11:05
À : Arsenault, François
Cc : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : Re: CAN - Nouveau membre CCE

Oui bien sûr

Envoyé de mon iPhone

Le 1 oct. 2019 à 11:04, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour Anik et Dany,

Anik, à la lumière de la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement, peux-tu me confirmer que nous avons vos consentements?

Dany, dans la mesure où la réponse de l'opposition officielle est positive, de même que celle du Président, est-ce que votre groupe peut indiquer le nom du 8^e membre pour le groupe parlementaire formant le gouvernement? Je pourrai l'indiquer dans le procès-verbal. Sinon, vous procéderez par une motion du whip en Chambre pour combler le poste.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image001.jpg>

Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image002.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, [nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.](#)

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CFP, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 26 septembre 2019 12:22
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image007.jpg>

Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image008.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.